



Communiqué de presse du 16 décembre 2020

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #EfficacitéEnergétique

La CAPEB et PANASONIC s'associent pour promouvoir des solutions de chauffage innovantes

Paris, le 16 décembre 2020 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, et PANASONIC, acteur majeur sur le marché du chauffage et de la climatisation, ont signé un partenariat pour promouvoir des produits innovants de chauffage tels que la gamme de pompes à chaleur air-eau « Aquarea ». Le contrat, d'une durée de trois ans, verra les engagements de la CAPEB évoluer chaque année. Le partenariat prévoit ainsi dans un premier temps une collaboration entre la CAPEB et PANASONIC pour développer de nouveaux produits et solutions ainsi qu'une offre de formations à destination des entreprises du bâtiment sur les enjeux de l'efficacité énergétique.

Accompagner les entreprises dans la promotion de solutions de chauffage à haute efficacité énergétique

Cet accord de partenariat signé par Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et Eric Novel, Directeur des opérations de PANASONIC, vise à accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans la promotion de solutions de chauffage durables

PANASONIC s'engage la première année à proposer un volet de formations commerciales et techniques aux chefs d'entreprises du bâtiment. Celles-ci leur permettront de développer leurs connaissances sur les problématiques de l'efficacité énergétique liées aux solutions de chauffage et de climatisation. Des outils de vente seront mis à disposition des chefs d'entreprises du bâtiment avec pour objectif de procurer des conseils en matière de performance énergétique, d'accompagnement et de choix de la meilleure solution PANASONIC. PANASONIC pourra également solliciter les adhérents de la CAPEB pour améliorer et valider de nouveaux produits et solutions de chauffage.

PANASONIC s'engage également à élaborer des offres commerciales visant à promouvoir des solutions thermiques à haute efficacité énergétique, en cohérence avec les dispositifs de collecte des Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) mis en place par la CAPEB, en mettant à disposition les produits éligibles aux CEE.

De son côté, la CAPEB mettra à disposition de PANASONIC les dispositifs de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie de la CAPEB. Elle travaillera également avec PANASONIC sur la conception éventuelle d'un pack FACILIPASS regroupant la fourniture, l'installation et l'entretien de pompe à chaleur financés sur plusieurs années au travers de mensualités.

Au cours de la deuxième année, la CAPEB informera les entreprises artisanales du bâtiment de la gamme d'offres de services de PANASONIC dans le domaine de la maîtrise de l'énergie du bâtiment et de son évolution, dès le lancement d'une nouvelle offre.

Enfin, lors de la troisième année, la CAPEB contribuera aux contenus de formations réalisées par PANASONIC et destinées à développer les connaissances des entreprises artisanales sur les problématiques de l'efficacité énergétique couvertes par la marque PANASONIC. Les modules seront différenciés en fonction des caractéristiques et activités des entreprises artisanales du bâtiment.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « Promouvoir des solutions de chauffage à haute efficacité énergétique est au cœur de ce partenariat conclu avec notre

nouveau partenaire PANASONIC. C'est également un pas de plus dans l'accompagnement de nos entreprises vers une transition énergétique éclairée grâce notamment aux formations proposées dans le cadre de cette collaboration. »

Monsieur Thierry Ronat, Country Manager France & Belgique PANASONIC solutions chauffage & refroidissement, ajoute : « Au travers de son réseau diversifié en Europe et dans le monde, PANASONIC propose des solutions innovantes dotées des technologies les plus avancées. Nous sommes fiers aujourd'hui, via ce partenariat noué avec la CAPEB, de proposer et développer nos offres avec les entreprises artisanales du bâtiment. Les artisans sont en effet des partenaires essentiels pour promouvoir des solutions à haute efficacité énergétique, davantage respectueuses de l'environnement. »

Retour sur l'offre FACILIPASS

Dans le prolongement des « Pack Chaudière », « Pack Pompe à Chaleur » et Pack « Chaudière Bois », la CAPEB a intégré le Pack « Pompe à Chaleur hybride Gaz » à l'offre FACILIPASS depuis septembre 2020.

L'offre FACILIPASS est une solution de mensualisation sur 60 mois inédite, intégrant l'installation et l'entretien, imaginée par la CAPEB et Butagaz afin d'accompagner à la fois les particuliers et les chefs d'entreprises artisanales. Cette offre permet en effet de répondre aux nouvelles attentes des particuliers qui souhaitent faire des économies d'énergie, grâce au remplacement d'une chaudière ancienne à énergie fossile. L'offre propose également un accompagnement des entreprises artisanales avec la simplification des démarches administratives liées au montage des différents dossiers (financement, CEE...).

L'offre est accessible à toute entreprise qualifiée RGE sur le domaine du chauffage et/ou de l'eau chaude au bois.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment

651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment

56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment

Ces entreprises réalisent 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

À propos de Panasonic solutions chauffage & refroidissement

Panasonic Corporation est un leader mondial dans le développement de diverses technologies et solutions pour le grand public dans les secteurs de l'électronique grand public, du résidentiel, de l'automobile, de l'entreprise et de l'industrie. La société qui a célébré ses 100 ans en 2018, compte aujourd'hui 582 filiales et 72 sociétés partenaires dans le monde. Le groupe a enregistré un chiffre d'affaires net consolidé de 61,9 milliards d'Euros pour l'exercice clôturé au 31 mars 2020. Déterminée à produire de la valeur en innovant dans tous les secteurs de son industrie, la société s'efforce de créer une vie meilleure et un monde meilleur pour ses clients.

Pour en savoir plus à propos de Panasonic : <http://www.aircon.panasonic.fr>

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - aaugeraud@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 77 81 - 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour PANASONIC

Nadège Chapelin : Consultante Relations Presse - Tel : 06 52 50 33 58 - n.chapelin@nc-2.com